

<http://www.snetap-fsu.fr/La-Nouvelle-Aquitaine-a-tenu-son-1er-Congres-les-25-et-26-avril-a-Limoges.htm>
!



La Nouvelle Aquitaine a tenu son 1er Congrès les 25 et 26 avril à Limoges

- En Région -

Publication date: vendredi 18 mai 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le Snetap-[FSU](#) Nouvelle Aquitaine a tenu son 1er Congrès dans la configuration de la grande région au Lycée agricole de Limoges Les Vaseix les 25 et 26 avril 2018.

Deux jours de travaux et de convivialité qui ont confirmé la volonté des 3 anciennes [régions](#) de rester mobilisées et combatifs sur tous les sujets.

Le nouveau Bureau Régional



Co-secrétaires régionaux

Alain GODOT - Gérard GAGNA - Sylvain DECIS

Secrétaires adjoint.es

Isabelle COLLET - Yolaine ROUAULT - Alexandre ETIENNE - Gilles BOUCHAUD

Co-trésorier.ères

Sandrine LAPRIE - Marie-Christelle MAURAND - Hervé REBIC

Trésorier.ères adjoint.es

Bernadette DUPUY - Thierry ZIZERT - Lydie DUBOIS

Les titulaires au [CSN](#)

Yolaine ROUAULT - Alain GODOT - Gérard GAGNA - Sylvain DECIS

Les suppléant.es au CSN

Isabelle COLLET - Alexandre ETIENNE - Sandrine LAPRIE - Gilles BOUCHAUD

En Nouvelle Aquitaine, le Snetap-[FSU](#) régional s'organise en 3 circonscriptions correspondant aux anciennes [régions](#) (Aquitaine - Limousin - Poitou Charentes).

Les mandats

Caisse de solidarité

« Le congrès donne autorisation au bureau régional d'abonder les caisses de solidarité qui pourraient se mettre en oeuvre par les sections locales dans le cadre réglementaire.

Il mandate le bureau national pour expertiser ce sujet ».

Réforme de la voie professionnelle

La Nouvelle Aquitaine a tenu son 1er Congrès les 25 et 26 avril à Limoges

Le Congrès régional a débattu du projet de réforme de la voie professionnelle et ses conséquences sur le système de formation professionnelle en général et celui de l'Enseignement Agricole Public en particulier.

(Débat en présence Christophe TRISTAN et Olivier MARATRAT du Snuep-FSU)

« Le congrès régional mandate le bureau régional afin d'organiser, avec le Snuep-FSU, des rencontres avec les élu.es (élu.es parlementaires nationaux et élu.es régionaux) pour dénoncer la réforme de la voie professionnelle et de son impact sur le service public d'éducation, en développant un argumentaire de circonstance qui pourra être utilisé localement dans les CA ».

« Le congrès régional mandate ses représentants au CSN pour porter au prochain conseil syndical la question d'une action nationale de boycott des CA de juin pour dénoncer la réforme de la voie de l'apprentissage. Le CSN devra préciser les modalités de l'action ».

Réforme de la voie générale et Parcours Sup

Le Congrès régional a débattu des projets de réforme du système éducatif (Parcours Sup et voie générale) et ses conséquences sur la voie générale de l'Enseignement Agricole Public et pour l'orientation des élèves.

Débat en présence de Marianne CORREZE du Snes-FSU.

« Le congrès régional mandate le bureau régional pour appeler le CSN à élargir l'action de boycott des examens (prévue dans le cadre de l'intersyndicale contre la réforme de l'apprentissage) à l'ensemble des personnels convoqués (lycées + [CFA](#) + [CFPPA](#)) aux différentes épreuves dans le but de protester contre toutes les réformes mises en oeuvre aujourd'hui.

De la même façon il appellera le CSN à élargir les actions de boycott des CA à l'ensemble des réformes éducatives ».

Action du 22 mai 2018

« Le congrès régional appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser et à participer aux différentes actions le 22 mai 2018 ».

« Le congrès régional appelle les sections à organiser avant le 22 mai des heures d'information syndicale (HMI) pour sensibiliser et informer les personnels sur les réformes en cours et les appeler à la mobilisation ».

Territoriale

Le Congrès régional a échangé avec Christophe NOUHAULT, représentant du Snuter-FSU, sur la réorganisation du Snuter-FSU au niveau de la fonction territoriale Nouvelle Aquitaine et dans les départements et du travail commun nécessaire avec le Snetap-FSU pour la campagne électorale (élection professionnelle).